

COTISATIONS SAISON 2007/2008

AFFILIATIONS

CATÉGORIE	PART COMITÉ	PART FÉDÉRALE	PART RÉGIONALE	ASSURANCE R.C. CLUB	ABONNEMENT REVUE SPORT ET PLEIN AIR S.P.A	MONTANT TOTAL DE L'AFFILIATION
1 annuelle	11,67 €	16,77 €	0,26 €	12,40 €	25,00 €	66,10 €
2 annuelle	31,17 €	45,17 €	0,66 €	22,50 €		124,50 €
3 annuelle	106,05 €	153,15 €	2,30 €	90,50 €		377,00 €
4 saisonnière 6 mois	12,48 €	8,48 €	0,19 €	8,00 €	12,50 €	41,65 €

CATÉGORIE 1 : Petite association locale ou d'entreprise, peu structurée, en création, ...

CATÉGORIE 2 : Association structurée, participant régulièrement aux activités FSGT.

CATÉGORIE 3 : Association omnisports, locale ou d'entreprise.

CATÉGORIE 4 : Association participant aux activités saisonnières de la FSGT.

L'AFFILIATION ET LES LICENCES FSGT

Elles sont valables, soit pour la saison sportive (du 1^{er} septembre au 31 août),
soit pour l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Elles prennent effet à la date de réception du règlement financier.

La définition de la catégorie d'affiliation est fixée dans la relation Comité/Club

LICENCES & CARTES

LICENCES OMNISPORTS année sportive ou civile	RÉPARTITION			MONTANT DE LA LICENCE	
	PART COMITÉ	PART RÉGIONALE	PART FÉDÉRALE	SANS ASSURANCE	AVEC ASSURANCE (*)
LICENCE ADULTE né en 1988 et avant	12,86 €	0,46 €	13,18 €	26,50 €	29,30 €
LICENCE JEUNE né entre 1989 et 1992	10,56 €	0,37 €	10,57 €	21,50 €	24,30 €
LICENCE ENFANT né en 1993 et après	6,78 €	0,23 €	6,79 €	13,80 €	16,60 €

(*) **Assurance facultative tous sports**, proposée par la FSGT et la Mutuelle des Sportifs : **2,80 €**


CARTES ACCUEIL ET DECOUVERTE	PART COMITÉ	PART RÉGIONALE	PART FÉDÉRALE	ASSURANCE INCLUDE	MONTANT DE LA CARTE
CARTE INITIATIVES POPULAIRES	0,64 €	0,03 €	0,63 €	0,80 €	2,10 €
CARTE 4 MOIS	5,40 €	0,25 €	5,40 €	2,80 €	13,85 €

Cartes Accueil et Découverte (*carte initiative populaire et carte 4 mois*) :

- ❑ Ce sont des cartes qui offrent la possibilité aux personnes non licenciées de découvrir la FSGT au cours d'initiatives organisées, soit par les clubs affiliés, soit par la FSGT.
- ❑ Ce sont des cartes avec assurance incluse.

Carte Initiative Populaire :

- ❑ Elle est valable de 1 à 3 jours consécutifs, y compris les jours de semaine.
- ❑ Elle ne peut être délivrée que 3 fois dans l'année à la même personne.
- ❑ Elle n'est pas valable pour les pratiques sportives en formule championnats.
- ❑ Pour cette carte l'assurance (incluse) ne couvre pas les activités sportives dites « à risques », comme par exemple : la plongée, les sports motorisés....

CARTE FSGT 	PART COMITÉ	PART RÉGIONALE	PART FÉDÉRALE	MONTANT DE LA CARTE
	4,27 €	0,16 €	4,27 €	8,70 €

Carte FSGT :

- ❑ Pour les personnes ne pratiquant pas d'activités sportives tout en souhaitant soutenir le projet associatif et les missions de service public de la FSGT.
- ❑ C'est une carte sans assurance.

Concernant la réception de vos licences, vous avez deux possibilités :

- Soit, vous venez les chercher directement au siège du Comité
- Soit, nous vous les adressons par courrier

Pour l'envoi de vos licences par la poste, nous vous demanderons une contribution aux frais de préparation et d'expédition :

NOMBRE DE LICENCES EXPÉDIÉES PAR NOS SOINS	CONTRIBUTION DEMANDÉE
Envoi d'1 licence	1.00 €
Envoi de 2 à 4 licences	2.00 €
Envoi de 5 à 9 licences	3.00 €
Envoi de 10 à 24 licences	4.00 €
Envoi de 25 à 49 licences	5.00 €
Envoi de 50 licences et +	6.00 €